



Ville de Vevey

Service de la cohésion sociale

Rue du Simplon 14

1800 Vevey

Prestations sociales financières et soutiens non financiers

En cas de difficulté, des soutiens existent. Il n'est cependant pas toujours facile de savoir où s'adresser pour obtenir aides, conseils ou accompagnement, que ce soit auprès de l'administration communale ou d'autres intervenants.

Cette liste présente les aides communales existantes ainsi que les espaces d'information et les principaux soutiens assurés au sein et en dehors de l'administration communale, à même d'orienter vers des intervenants plus spécifiques si nécessaire.

Un seul conseil : en cas de besoin, n'hésitez pas à vous renseigner et à demander de l'aide.

Accueil, information, orientation et accompagnement

Au niveau de l'administration communale

Pour toute question d'ordre social ou en lien avec le logement :

Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey

cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14)

Accueil le matin, sur rendez-vous l'après-midi

Soutien aux jeunes :

Service de la cohésion sociale – Ginkgo – Rue de l'Union 15b – 1800 Vevey

ginkgo@vevey.ch – 021 / 925 59 25

Consultation sociale pour jeunes de 12 à 25 ans

Mesures Ado et Mesure de transition Coup de Pouce Emploi

Conseillères sociales Ecole-Famille :

Service Famille – Secteur éducation – Rue de l'Union 15b – 1800 Vevey

educsef@vevey.ch – 021 / 925 59 12 ou 021 / 925 59 28

Accompagnement pour éviter la rupture scolaire, orienter et informer sur les soutiens existants, assurer un soutien social et administratif

Hors de l'administration communale

Conseil social pour toute question, information, orientation, soutien administratif :

Riviera pour vous – Rue des Moulins 11 – 1800 Vevey

info@rivierapourvous.ch – 021 / 577 66 66

Accueil gratuit, confidentiel, sans rendez-vous durant les heures d'ouvertures à vérifier sur internet :

<https://rivierapourvous.ch/>

Accompagnement dans le cadre de recherche de logement :

Rel'og Vevey – Rue de Lausanne 17 – 1800 Vevey

relog.vevey@relais.ch – 021 / 923 09 20

<https://www.relais.ch/structures/relog>

Revenu d'insertion et accompagnement social généraliste :

Centre social régional Riviera – Site de Vevey – Rue du Collège 17 – 1800 Vevey

csrriviera@arasriviera.ch – 021 / 925 53 33

<https://www.arasriviera.ch/services/centre-social-regional>

Prestations complémentaires (PC AVS/AI), Subside de caisse maladie, PC Famille :

Agence d'assurances sociales – Grand-Rue 50 – 1814 La Tour-de-Peilz

aasriviera@arasriviera.ch – 021 / 977 02 40

<https://www.arasriviera.ch/services/agence-d-assurances-sociales>

Aide, Soins à domicile et Prévention

(santé et soins, soutien pour la vie quotidienne, repas à domicile, soutien social et psycho-social) :

CMS Vevey Est et Ouest – Rue du Collège 17 – 1800 Vevey

cms.vevey.est@avasad.ch / cms.vevey.ouest@avasad.ch – 021 / 925 31 00

<https://www.cms-vaud.ch/cms-vevey-est/> / <https://www.cms-vaud.ch/cms-vevey-ouest/>

Service social pour personnes en âge AVS :

Pro Senectute – Bureau régional de Vevey – Rue du Collège 17 – 1800 Vevey

info@vd.prosenectute.ch – 021 / 323 04 23

Service social pour personnes avec problématique AI :

Pro Infirmis – Rue du Grand Pont 2bis – 1003 Lausanne

vaud@proinfirmis.ch – 058 / 775 34 34

Soutiens financiers communaux

Votre situation	Prestations éventuelles (voir les conditions précises ci-après)
Bénéficiaires de PC AVS/AI	1. Aide communale veveysanne, 3. Allocation / Cadeau de fin d'année, 17. Exonération de la taxe sur les chiens
Bénéficiaires RI	3. Allocation / Cadeau de fin d'année, 17. Exonération de la taxe sur les chiens
Sans emploi	Réductions : 21. Musée Historique de Vevey, 22. Musée Suisse de l'Appareil Photographique
Carte Culture Caritas (carteculture.ch)	Entrées réduites ou gratuites : 21. Musée Historique de Vevey, 22. Musée Suisse de l'Appareil Photographique, 23. Musée Jenisch Vevey
Défunts, défunt(e)s	5. Frais funéraires pour indigents
Enfants scolarisés	6. Participation aux frais de soins dentaires et orthodontiques, 8. Soutien financier Ecole-Famille
Familles avec enfants de moins de 3 ans	18. Mesures d'allègement sur sacs taxés (remise de sacs taxés ou soutien à l'achat de couches lavables)
Jeunes	7. Soutien financier communal pour études de musique, 9. Soutien financier sport extra-scolaire
Jeunes en formation (18-25 ans, habitant chez leurs parents)	18. Mesures d'allègement sur sacs taxés : remboursement de la taxe forfaitaire
Ménages avec enfants à revenus modestes	12. Aide individuelle au logement
Personnes à revenus modestes	2. Aide individuelle (Fonds de secours), 13. Logement subventionné
Personnes au bénéfice d'un subside de caisse maladie	15. Fonds communal pour l'énergie et le développement durable – volet social
Personnes avec problèmes de santé générant une quantité de déchets non maîtrisable (incontinence, pansements volumineux, etc.)	17. Mesures d'allègement sur sacs taxés

Personnes en formation	10. Fondation De Palézieux, 11. Fondation veveysanne pour l'aide à la formation et au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs, 14. Abonnement de transports publics. Réductions : 21. Musée Historique de Vevey, 22. Musée Suisse de l'Appareil Photographique
Personnes menstruées	18. soutien à l'achat de protections menstruelles réutilisables
Rentiers AI	14. Abonnement de transports publics Réductions : 21. Musée Historique de Vevey, 22. Musée Suisse de l'Appareil Photographique
Rentiers AVS	14. Abonnement de transports publics Réductions : 21. Musée Historique de Vevey, 22. Musée Suisse de l'Appareil Photographique
Toute la population	15. Fonds communal pour l'énergie et le développement durable, 16. Service de livraison Dring Dring, 19. Musées communaux veveysan (gratuité 1 ^{er} week-end du mois), 20. Bibliothèque Communale (Entrées gratuites au cinéma, à un concert ou au musée)
Veuves en âge AVS	4. Fonds Angelica Donati

Type d'aide	Prestations éventuelles (voir les conditions précises ci-après)
Complément de ressources	1. Aide communale veveysanne
Aides ponctuelles	2. Aide individuelle (Fonds de secours), 3. Allocation / Cadeau de fin d'année, 4. Fonds Angelica Donati, 5. Frais funéraires pour indigents
Soutien aux familles, enfants	6. Participation aux frais de soins dentaires et orthodontiques, 7. Soutien financier communal pour études de musique, 8. Soutien financier Ecole-Famille, 9. Soutien financier sport extra-scolaire (pour cotisation annuelle dans un club sportif veveysan), 18. remise de sacs taxés ou soutien à l'achat de couches lavables
Soutien à la formation	10. Fondation De Palézieux, 11. Fondation veveysanne pour l'aide à la formation et au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs
Soutien aux personnes menstruées	18. soutien à l'achat de protections menstruelles réutilisables
Logement	12. Aide individuelle au logement, 13. Logement subventionné
Transports, Energie et Développement	14. Abonnement de transports publics, 15. Fonds communal pour l'énergie et le développement durable, 16. Service de livraison Dring Dring
Taxes	17. Exonération de la taxe sur les chiens, 18. Mesures d'allègement sur sacs taxés
Culture	19. Musées communaux de Vevey, 20. Bibliothèque Municipale (Entrées gratuites au cinéma, à un concert ou au musée), 21. Musée Historique de Vevey (gratuité, réductions), 22. Musée Suisse de l'Appareil Photographique (gratuité, réductions), 23 Musée Jenisch Vevey (réductions)

COMPLÉMENTS DE RESSOURCES

1. Aide communale veveysanne

Quoi ?	Soutien financier régulier (1000.-/an pour personne seule, 1500.-/an pour couple, 500.-/an par enfant), versé en 2x (fin juin, fin décembre)
Pour qui ?	Bénéficiaires de PC AVS/AI , vivant à domicile, domiciliés à Vevey et ayant résidé au moins 5 ans à Vevey durant les 10 dernières années Limites de fortunes : 4'000.- personne seule, 8'000.- couple, 2'000.-/enfant, max. 10'000.- famille
Demande	Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14)

AIDES PONCTUELLES

2. Aide individuelle (Fonds de secours)

Quoi ?	Soutien financier exceptionnel pour dépense ou facture imprévue (3 demandes maximum – 100% de la facture pour la 1 ^{ère} demande, 70% pour la 2 ^{ème} , 50% pour la 3 ^{ème})
Pour qui ?	Personnes habitant Vevey , en difficultés financières Selon évaluation (situation, budget, absence d'autre solution)
Demande	Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14)

3. Allocation / Cadeau de fin d'année

Quoi ?	Carte cadeau Migros (1 : 30.- par bénéficiaire majeur), soutien financier (2 : 150.- par famille, 3 : 140.- pour une personne seule, 280.- pour un couple, 75.- par enfant)
Pour qui ?	(1) Bénéficiaires de PC AVS/AI vivant à domicile , (2) Bénéficiaires du RI avec enfants mineurs, (3) Bénéficiaires de l'aide communale
Demande	Pas de demande à faire, listes fournies par le Centre social régional (CSR) et l'Agence d'assurances sociales (AAS). Géré par le Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14)

4. Fonds Angelica Donati

Quoi ?	Soutien financier unique
Pour qui ?	Veuves en âge AVS domiciliées depuis 5 ans au moins à Vevey, de condition modeste, ne pouvant bénéficier de soutien d'autres organismes
Demande	A la Fondation, par le Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14)

5. Frais funéraires pour indigents

Quoi ?	Prise en charge des frais de sépulture
Pour qui ?	Défunt ou défunte d'origine vaudoise , après faillite de la succession selon directives cantonales
Demande	Par les pompes funèbres auprès du Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14)

SOUTIEN AUX FAMILLES, ENFANTS

6. Participation aux frais de soins dentaires et orthodontiques

Quoi ?	Soutien financier variable selon la composition de la famille et les revenus
Pour qui ?	Enfants scolarisés (1P-12S, RAC 1-2), domiciliés à Vevey depuis au moins 1 an, nécessitant des soins dentaires selon le formulaire « Résultat du dépistage bucco-dentaire de votre enfant » établi par le service dentaire scolaire Les personnes au RI ou au bénéficié de PC Famille doivent s'adresser au Centre social régional – Rue du Collège 17 – 1800 Vevey – csriviera@arasriviera.ch – 021/925.53.33
Demande	Par internet : https://www.vevey.ch/prestations/participation-aux-frais-des-soins-dentaires-et-orthodontiques En cas de difficulté : Service Famille – Secteur éducation – Rue du Panorama 17 – 1800 Vevey education@vevey.ch – 021 / 925 59 20

7. Soutien financier communal pour études de musique

Quoi ?	Soutien financier variable selon la composition de la famille et les revenus
Pour qui ?	Jeunes jusqu'à 20 ans révolus (exceptionnellement 25 ans), habitant Vevey depuis au moins 1 an, fréquentant un établissement reconnu
Demande	Par internet : https://www.vevey.ch/prestations/soutien-financier-communal-pour-des-etudes-musicales En cas de difficulté : Service Famille – Secteur éducation – Rue du Panorama 17 – 1800 Vevey education@vevey.ch – 021 / 925 59 20

8. Soutien financier Ecole-Famille

Quoi ?	Soutien financier exceptionnel
Pour qui ?	Familles suivies par les conseillères Ecole-Famille , selon évaluation
Demande	Service Famille – Secteur éducation – Rue de l'Union 15b – 1800 Vevey educsef@vevey.ch – 021 / 925 59 12 ou 021 / 925 59 28

9. Soutien financier sport extra-scolaire (pour cotisation annuelle dans un club sportif veveysan)

Quoi ?	Soutien financier (200.- max. par enfant par année)
Pour qui ?	Jeunes de familles modestes selon évaluation du service
Demande	Service Famille – Secteur sport – Rue du Clos 9 – 1800 Vevey sport@vevey.ch – 021 / 925 53 55

SOUTIEN À LA FORMATION

10. Fondation De Palézieux

Quoi ?	Soutien financier pour formation (apprentissage ou études)
Pour qui ?	Personnes domiciliées à Vevey depuis 5 ans au moins ou bourgeoises de Vevey , dont les moyens (propres ou des proches avec obligation d'entretien) ainsi que les prestations de tiers sont insuffisants
Demande	A la Fondation, par le Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14)

11. Fondation veveysanne pour l'aide à la formation et au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs

Quoi ?	Soutien financier pour perfectionnement ou à la reconversion professionnelle
Pour qui ?	Personnes habitant Vevey , ne pouvant bénéficier d'autres soutiens existants
Demande	A la Fondation, par le Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14)

LOGEMENT

12. Aide individuelle au logement

Quoi ?	Participation au loyer (entre 120.- et 1000.- par an par pièce)
Pour qui ?	Ménages avec enfant(s) à revenus modestes , non bénéficiaires du RI ou de PC AVS/AI, de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C, depuis 2 ans à Vevey (ou 2 ans durant les 10 dernières années)
Demande	Formulaire en ligne à imprimer, remplir et signer Prendre rendez-vous pour le dépôt du dossier (formulaire et justificatifs indiqués) auprès de l'Office du logement – Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (08)

13. Logement subventionné

Quoi ?	Accès à des logements subventionnés par la Commune selon barème fixant le taux d'occupation et le niveau de revenu concerné
Pour qui ?	Personnes à revenus modestes , de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C, depuis 2 ans au moins à Vevey (ou 2 ans durant les 10 dernières années)
Demande	S'inscrire directement <u>auprès des gérances</u> en charge de la gestion des appartements concernés (https://www.vevey.ch/prestations/logement-subventionne). <u>Le choix du locataire est du ressort unique de la gérance.</u> Pour toute information : Office du logement – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (08)

MOBILITÉ, ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

14. Abonnement de transports publics

Quoi ?	Soutien (20%, max. 250.-/an) à l'achat d'un abonnement de transports publics (sauf ½ tarif CFF)
Pour qui ?	(1) Personne en formation de moins de 30 ans (au minimum 2 jours en présentiel par semaine), (2) Rentier AI , (3) Rentier AVS
Demande	Par internet : https://www.vevey.ch/prestations/abonnement-de-transports-publics Formulaire sur demande auprès du Bureau de la durabilité – Rue du Simplon 16 – 1800 Vevey durabilite@vevey.ch – 021 / 925 35 67

15. Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Quoi ?	(1) Subventions soutenant des achats ou dépenses liées à des comportements respectueux de l'environnement, dans le sens de la politique énergétique, climatique et de durabilité de la Ville (2) Un volet social (soutiens plus importants) est prévu pour : lombricomposteur, paniers de légumes, réparation d'habits ou de chaussures, réparation de meubles, abonnement à un lieu favorisant l'emprunt ou la réparation d'objets, vélo électrique ou batterie, réparation / révision d'un vélo, vélo cargo, Abonnement vélospot ou carvelo, utilisation d'un véhicule d'autopartage, mix-électrique 100% renouvelable suisse, achat d'appareils ménagers efficaces, réparation d'appareils ménagers – électriques et électroniques, éclairage efficace.
Pour qui ?	(1) Personnes habitant Vevey , (2) Personnes au bénéfice d'un subside de caisse maladie
Demande	Informations sur les soutiens existants et les démarches sur internet : https://www.vevey.ch/vivre-vevey/durabilite-et-energie/subventions-communales Pour toute information : Bureau de la durabilité – Rue du Simplon 16 – 1800 Vevey fedd@vevey.ch – 021 / 925 35 67

16. Service de livraison Dring Dring

Quoi ?	Gratuité pour une livraison hebdomadaire de 2 sacs raisonnablement remplis d'une valeur minimale de 20.- à partir de commerces partenaires
Pour qui ?	Personnes majeures habitant Vevey
Demande	Bons à commander directement en ligne : https://www.vevey.ch/dring-dring ou à demander auprès du Bureau de la durabilité – Rue du Simplon 16 – 1800 Vevey durabilite@vevey.ch – 021 / 925 35 67

TAXES

17. Exonération de la taxe sur les chiens

Quoi ?	Gratuité
Pour qui ?	(1) Bénéficiaires de PC AVS/AI , (2) Bénéficiaires du RI
Demande	Présentation d'une attestation de l'Office de la population – Rue du Lac 2 – 1800 Vevey office.population@vevey.ch – 021 / 925 53 49

18. Mesures d'allègement sur sacs taxés

Quoi ?	A. Remise annuelle gratuite (3 x) de 5 rouleaux de 10 sacs de 35 litres ou équivalent pour l'achat de langes lavables (300.-) / B. Mesure de lutte contre la précarité menstruelle : soutien à l'achat de matériel réutilisable (30.- par personne chaque 3 ans, jusqu'à concurrence du budget alloué) / C. Exonération de la taxe forfaitaire pour jeunes en formation.
Pour qui ?	A. (1) Familles avec enfant jusqu'à 3 ans , (2) Personnes avec problèmes de santé générant une quantité non maîtrisable de déchets (incontinence, pansements volumineux, etc.) B. (3) Personnes menstruées C. (4) Jeunes en formations (études ou apprentissage), de 18 à 25 ans, habitant chez leurs parents.
Demande	(1) Retrait auprès de l'Office de la Population – Rue du Lac 21 – 1800 Vevey Pour un soutien financier à l'achat de couches lavables (à la place de la remise de sacs taxés) : Par internet : https://www.vevey.ch/form/remboursement-couches-lavables Formulaire sur demande auprès du Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey, cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14) (2) Retrait en pharmacie sur présentation une ordonnance médicale Géré par le Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14) (3) Pour un soutien financier à l'achat de protections menstruelles réutilisables : Par internet : https://www.vevey.ch/prestations/protections-menstruelles-reutilisables Formulaire sur demande auprès du Service de la cohésion sociale – Rue du Simplon 14 – 1800 Vevey, cohesion.sociale@vevey.ch – 021 / 925 53 18 (14) (4) Demande de remboursement de la taxe forfaitaire (jeunes de 18 à 25 ans, vivant chez leurs parents) : présenter une attestation de formation et une attestation de domicile à : Direction des finances – Rue du Lac 2 – 1800 Vevey, finances@vevey.ch – 021/ 925 53 90

CULTURE

Les **bénéficiaires de prestations sociales (RI, PC AVS/AI, bourse d'étude, subside de caisse maladie) ou les personnes qui ont un revenu manifestement inférieur au minimum vital sans toutefois toucher des soutiens étatiques** peuvent demander la **Carte Culture Caritas** (carteculture.ch) financée par le Canton de Vaud. Cette carte permet d'accéder gratuitement ou à tarif réduit dans tous les lieux de programmation veveysans (théâtres, musées, Rocking Chair, Dansomètre).

19. Musées communaux de Vevey

Quoi ?	Tous les premiers week-ends du mois, l'entrée aux musées de Vevey est gratuite
Pour qui ?	Tous publics
Demande	A la réception des musées lors de la visite

20. Bibliothèque Communale (Entrées gratuites au cinéma, à un concert ou au musée)

Quoi ?	« Emprunte un ». Entrées gratuites au cinéma, à un concert ou au musée
Pour qui ?	Revenus modestes, une fois par année et aux abonné.es de la Bibliothèque
Demande	Selon disponibilités et conditions partenaires. Demande et renseignements auprès de la Bibliothèque Communale.

21. Musée Historique de Vevey

Quoi ? Entrées gratuites au Musée
Pour qui ? **Accompagnant.es AI, détenteur.rices Carte Culture Caritas**
Demande À la réception du musée lors de la visite

Quoi ? Entrées réduites (4.-)
Pour qui ? **AVS, AI, étudiant.es, chômeur.euses**
Demande À la réception du musée lors de la visite

22. Musée Suisse de l'Appareil Photographique

Quoi ? Entrées gratuites au Musée
Pour qui ? **Détenteur.rices Carte Culture Caritas**
Demande À la réception du musée lors de la visite

Quoi ? Entrées réduites (7.-)
Pour qui ? **AVS, AI, étudiant.es, chômeur.euses**
Demande À la réception du musée lors de la visite

23. Musée Jenisch Vevey

Quoi ? Entrées gratuites au Musée
Pour qui ? **Etudiant.es en art**
Demande À la réception du musée lors de la visite

Quoi ? Entrées réduites (5.-)
Pour qui ? **Détenteurs Carte Culture Caritas, AI, étudiant.es, chômeur.euses**
Demande À la réception du musée lors de la visite

Quoi ? Entrées réduites (10.-)
Pour qui ? **Retraité.es**
Demande À la réception du musée lors de la visite
